

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1710/SG/AI modifiant l'arrêté n° 1559/SG/AI du 11 octobre 1968, portant autorisation de loterie 1713/SG/ATI portant interdiction de séjour

n° 1710/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
6 novembre 1968

Numéro JO
n° 23 du 25/11/1968

Date du numéro
25 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 1559/SG/AI du 11 octobre 1968 est modifié comme suit: A l'article 2, au lieu de: <La date du tirage aura lieu le 29 janvier 1969>, Lire : «La date du tirage aura lieu le 25 janvier 1969 ». (Le reste sans changement.)